

LE CITOYEN

Vol. 13 • No 2
FÉVRIER 2013



CAMÉRAS DE SURVEILLANCE : SOURIEZ, C'EST POUR VOTRE SÉCURITÉ!

Après mûre réflexion, la Ville de Joliette a décidé d'installer des caméras de surveillance dans différents endroits publics, notamment au centre-ville. Plusieurs raisons ont amené les élus municipaux à prendre une telle décision, mais la plus importante demeure certainement la sécurité.

Lors de la réfection de la place Bourget en 2009, l'esplanade qui était surélevée a été ramenée au niveau du sol. Ce changement à lui seul a créé un lieu beaucoup plus attrayant et rassurant. Mais le temps a permis de constater que la Ville devait poser d'autres gestes pour accroître la sécurité et encore réduire le nombre de méfaits. L'installation de caméras de surveillance est alors apparue comme une nécessité. À ce propos, prenons l'exemple des toilettes publiques qui avaient été aménagées en bordure de la place Bourget Nord : elles étaient réclamées depuis longtemps par les commerçants et rendaient certainement service à la population; mais les vandales ont mis peu de temps pour briser des vitres, abîmer le revêtement du bâtiment, sans compter les graffitis qui, aussitôt enlevés, réapparaissaient sur les portes.

RESPECT DE LA VIE PRIVÉE

L'inquiétude de plusieurs personnes concernant



La Ville de Joliette croit que l'installation de caméras de surveillance va accroître la sécurité et réduire le nombre de méfaits sur ses propriétés et dans les lieux publics comme le centre-ville.

la présence de caméras de surveillance dans les lieux publics concerne le droit à la vie privée. Les élus municipaux joliettains ont évidemment débattu de cette question. Pour en avoir le cœur net, des consultations ont été menées auprès de juristes spécialisés en la matière. Les informations recueillies

ont conduit à l'adoption le 21 janvier dernier d'une politique en matière de surveillance vidéo; le document est d'ailleurs disponible sur le site Web de la Ville de Joliette.

Essentiellement, la politique rappelle que les systèmes de sécurité par surveillance vidéo peuvent servir de complément aux autres moyens utilisés pour promouvoir la sécurité des citoyens, protéger la propriété contre le vol et le vandalisme, aider à l'identification des intrus et des personnes contrevenant à la loi et dans l'éventualité d'un incident rapporté ou observé, l'étude des renseignements enregistrés peut être utilisée pour aider à l'enquête. Toutefois, pareille surveillance doit respecter la Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels parce qu'une telle pratique implique la collecte, la conservation, l'utilisation, la divulgation et l'élimination de renseignements personnels.

Mentionnons que les enregistrements seront détruits après dix jours ou à la fin d'une enquête ou des procédures judiciaires faisant suite à cette enquête. Alors, souriez, c'est pour votre sécurité!

Dans ce numéro

| | |
|---|---|
| CHRONIQUE « BELLE ET CULTIVÉE » | 2 |
| BIBLIOTHÈQUE RINA-LASNIER : PARAPLUIE UN JOUR... PARAPLUIE TOUJOURS ! | |
| VILLE DE JOLIETTE ET CENTRE CULTUREL : UNE ENTENTE GAGNANTE! | |
| UN COUP DE CIRCUIT... ÉLECTRIQUE | 2 |
| SANTÉ-VOUS LE DÉFI! | 2 |
| FRANCOFÊTE, POUR LA VOLONTÉ ET LE PLAISIR DE VIVRE EN FRANÇAIS | 2 |
| J'AI L'EAU À LA BOUCHE! L'EAU EMBOUTEILLÉE DISPARAÎT À LA VILLE | 3 |
| PREMIER RÉPONDANT À JOLIETTE ET NOTRE-DAME-DES-PRAIRIES | 3 |
| CHRONIQUE « JOLIETTE EN ÉCONOMIE » | 3 |
| 2012 ANNÉE FASTE ET 2013 DÉMARRE EN LION | |
| CHRONIQUE « DANS MA COMMUNAUTÉ » | 4 |
| OFFRES D'EMPLOIS POUR ÉTUDIANTS | |
| RELAIS DE LA FLAMME | |
| J'AI DES LOISIRS ET DE LA CULTURE | 4 |
| INSCRIPTION AUX ACTIVITÉS PRINTEMPS / ÉTÉ 2013 | |
| PATINAGE, BAIGNADE ET JOUER AVEC PAPA! | 4 |

MOT DU MAIRE

Un mal... bien nécessaire!

Chers concitoyennes et concitoyens,

La douce température que nous avons connue à quelques reprises en février nous a donné un avant-goût du printemps qui est à nos portes. Et quand le soleil devient plus chaud, il y a déjà un bon moment que les services municipaux sont à l'œuvre afin de planifier les travaux qui prendront forme en mai ou en juin.

Cette année, deux chantiers plus importants vont retenir notre attention : le premier consiste en l'aménagement d'un carrefour turbogiratoire sur le boulevard Dollard, entre les limites de l'autoroute 31 et de la rue Calixa-Lavallée. Grâce à ce projet, la vitesse des véhicules — un problème dont plusieurs se plaignent avec raison — sera réduite; il deviendra aussi possible de développer des terrains situés à proximité ayant un excellent potentiel commercial.

L'autre projet consiste à remplacer les conduites d'aqueduc et d'égout vétustes sur la rue Saint-Charles-Borromée Sud et sur une section de la rue De Lanaudière, puis à refaire les trottoirs et l'asphalte.

En outre, la rue deviendra plus étroite, ce qui permettra d'aménager des espaces gazonnés et de planter quelques arbres.

Ces travaux seront importants, mais beaucoup moins que ceux réalisés au cours des dernières années : les vieux tuyaux sont plus près de la surface, soit à trois mètres au lieu de neuf mètres sur le boulevard Dollard et la rue Saint-Paul.

Bien sûr, il faudra composer avec certains inconvénients et à ce sujet, la Ville de Joliette remercie à l'avance les citoyens, les commerçants et les automobilistes pour leur patience; mais rappelons-nous que chaque nouveau projet améliore notre qualité de vie et celle des générations qui nous suivront.



René Laurin
Maire de Joliette



57, rue Saint-Pierre Sud
Tél. : 450 755-6400

À LA
**BIBLIOTHÈQUE
RINA-LASNIER**

Les activités sont gratuites et offertes aux abonnés de la bibliothèque et aux résidents de Joliette et de Saint-Charles-Borromée. Les places étant limitées, vous devez vous inscrire au comptoir du prêt ou par téléphone au 450 755-6400. Votre numéro d'abonné vous sera demandé. Les enfants d'une même famille ne peuvent être accompagnés que d'un seul adulte. À l'admission, une preuve de résidence sera demandée aux personnes non abonnées. Les inscriptions sont ouvertes 30 jours avant la date de l'activité.

EXPOSITIONS

- DAVID JOLY Photographie
Du 18 février au 1er avril
- JULIE CARIGNAN Peinture
Du 1er avril au 13 mai
- VALÉ-RI LIARD Médium-mixte
Du 15 mai au 25 juin

PARAPLUIE UN JOUR... PARAPLUIE TOUJOURS!

La peinture sur parapluie :
une technique toute simple.
POUR ENFANTS DE 7 À 12 ANS
Mardi 5 mars
De 10 h à 11 h 30
De 13 h 30 à 15 h
Animation : Marie-Hélène Desrosiers



GÉRONIMO STILTON

« Collectionneur de croûtes de fromage »

Une rencontre et un spectacle suivi d'une séance de signatures.

POUR LES 6 À 12 ANS

Mercredi 6 mars à 19 h

Animation : Jean-Marc Hamel

(interprète de Géronimo Stilton)



**Semaine de la déficience intellectuelle
Créez la différence**

Du 10 au 16 mars

Des invitations seront faites auprès de la clientèle scolaire de Joliette et de Saint-Charles-Borromée. En collaboration avec le Musée d'art de Joliette.



UNE ENTENTE GAGNANTE!



Dans le cadre d'une entente avec le Centre culturel de Joliette, la Ville de Joliette fait tirer au hasard des billets de spectacles et s'assure que des résidents de tous les districts puissent en bénéficier. Voici les gagnants de la saison 2012-2013 :

District 1 : M. Claude Fafard; district 2 : M. Robert Malo et Mme Monique Beaudin; district 3 : Mmes Lucille Ferland et Manon Fiset; district 4 : Mmes Andrée Lafleur et Andrée Hubert; district 5 : Mme Luce Trottier et M. Denis Beauchamp; district 6 : Mme Isabelle Fleury et M. Mario Fillion; district 7 : M. Jonathan Marion et Mme Audrey Marcil. Félicitations!

**JOLIETTE FRAPPE
UN COUP DE CIRCUIT... ÉLECTRIQUE!**

Deux nouvelles bornes de recharge publiques pour véhicules électriques seront installées prochainement dans le périmètre du centre-ville de Joliette à la suite de l'entente conclue avec les partenaires fondateurs du Circuit électrique – Les Rôtisseries St-Hubert, RONA, MÉTRO, l'Agence métropolitaine de transport (AMT) et Hydro-Québec.

Le maire de la Ville de Joliette, M. René Laurin, est fier de cet ajout : « La Ville de Joliette dispose déjà d'un réseau de cinq bornes de recharge publiques au centre-ville et cette entente portera leur nombre à sept, ce qui est exceptionnel pour une ville de notre taille. En se joignant au Circuit électrique, un plus grand nombre d'automobilistes pourra ainsi arrêter faire le plein d'énergie propre chez-nous! » Rappelons que la Ville s'est démarquée en février 2012 en devenant la première au Québec à mettre en service un réseau de bornes électriques publiques.

« Nous sommes vraiment très heureux d'accueillir la Ville de Joliette au sein du Circuit électrique, a indiqué Pierre-Luc Desgagné, directeur principal – Planification stratégique à Hydro-Québec, au nom des partenaires fondateurs du Circuit électrique. Il s'agit d'un milieu de vie dynamique et l'ajout de



ces bornes à Joliette continue de diversifier l'offre du réseau en l'étendant à une région importante pour nous comme Lanaudière. »

LE CIRCUIT ÉLECTRIQUE

Le Circuit électrique représente une étape majeure dans le déploiement de l'infrastructure de recharge nécessaire pour soutenir l'arrivée des véhicules électriques (VE) rechargeables au Québec. Il comprend près de 150 bornes à 240 volts sur le territoire québécois, en service dans les stationnements de l'AMT et de plusieurs quincailleries RONA, épiceries Métro et Rôtisseries St-Hubert. Depuis son lancement en mars 2012, environ une vingtaine d'autres partenaires privés et institutionnels ont joint les rangs du Circuit électrique. Son expansion se poursuivra afin d'offrir une plus grande couverture géographique et de desservir un plus grand nombre de conducteurs de

VE dans plusieurs régions du Québec.

**LA FRANCOFÊTE, POUR
LA VOLONTÉ ET LE PLAISIR
DE VIVRE EN FRANÇAIS!
DU 16 AU 24 MARS**


Comme le veut la tradition, la Ville de Joliette, l'Office québécois de la langue française et les organismes joliettains souligneront les beautés du français lors de la Francofête 2013. Du 16 au 24 mars, toute la population est invitée à participer à de nombreuses activités qui mettent en valeur la langue et la culture d'expression française.

Programme complet des activités et dictée trouée dans les pages spéciales Francofête 2013 du journal L'Action le 10 mars et sur le site Internet de la Ville dès le 11 mars. Plusieurs prix à gagner!



Le Ville de Joliette remercie ses partenaires :

- Association Québec-France Lanaudière
- Bibliothèque Rina-Lasnier
- Centre culturel de Joliette
- Club de scrabble JoliMot
- Journal L'Action
- Librairie Martin
- Maison des jeunes La Piaule de Joliette
- Musée d'art de Joliette
- Office québécois de la langue française, coordonnateur de l'événement
- Piano Bar l'Apéro

**Santé-vous
Le Défi!** 

RELEVEZ LE DÉFI SANTÉ 5/30!

La Ville de Joliette convie ses citoyens à relever, du 1er mars au 11 avril, le Défi Santé 5/30 Équilibre, la plus vaste campagne québécoise de promotion des saines habitudes de vie.


Le Défi Santé invite chaque année la population québécoise à manger mieux, à bouger plus et à prendre soin d'elle, trois habitudes de vie gagnantes qui favorisent une bonne santé physique et mentale. Concrètement, en s'inscrivant, les participants visent l'atteinte de trois objectifs durant six semaines :

L'objectif 5 : manger au moins 5 portions de fruits et légumes par jour;

L'objectif 30 : bouger au moins 30 minutes par jour;

L'objectif Équilibre: faire le point sur ses forces pour un meilleur équilibre de vie.

Il est possible de s'inscrire dès maintenant au Défi Santé 5/30 Équilibre, et ce, jusqu'au 1er mars, seul, en famille ou en équipe, à www.DefiSante.ca.



ÉLIMINATION DES BOUTEILLES D'EAU : À JOLIETTE, J'AI L'EAU À LA BOUCHE!

Les bouteilles d'eau disparaîtront à la Ville de Joliette et seront remplacées par des contenants réutilisables.

L'eau embouteillée utilise une énorme quantité de bouteilles en plastique; malheureusement, celles-ci se retrouvent bien souvent à la poubelle au lieu d'être récupérées, ce qui constitue un gaspillage de matière première et une source de pollution pour l'environnement.

Les membres du conseil ont aussi estimé que l'achat d'eau embouteillée était inutile : maintenant que les problèmes d'ozoneurs sont définitivement réglés, l'eau produite à l'usine de traitement a retrouvé son bon goût.

SAINES HABITUDES DE VIE

Certaines personnes préfèrent l'eau embouteillée, croyant qu'elle est meilleure pour la santé. Il faut cependant savoir que bien souvent, il s'agit d'eau filtrée et traitée selon



un processus similaire utilisé à l'usine de traitement de l'eau de la Ville de Joliette. Parfois, l'eau du robinet peut avoir une odeur de chlore qui peut en agacer certains, mais en la laissant reposer au réfrigérateur durant quelques heures, cette odeur disparaîtra complètement. Le personnel de l'usine reçoit aussi des appels signalant que l'eau est blanchâtre : en fait, il s'agit de microbulles produites par les aérateurs fixés aux robinets; celles-ci se dissiperont

au bout de quelques minutes. Notons aussi que des analyses sont effectuées régulièrement sur le réseau d'aqueduc municipal afin de garantir la qualité optimale de l'eau.

DÉVELOPPEMENT DURABLE

Le coût de production d'un litre d'eau du robinet représente 0,002 \$ alors que pour la même quantité d'eau embouteillée, il faut déboursier un montant qui peut varier de 0,99 \$ à 6 \$ selon l'endroit. Mais au-delà de l'aspect économique,

la politique d'élimination des bouteilles d'eau cadre parfaitement avec une approche de développement durable. D'ailleurs, de plus en plus d'organismes publics et d'institutions ont remis en question l'utilisation de l'eau embouteillée, notamment dans le secteur de l'éducation et dans plusieurs ministères du gouvernement du Québec. La Ville de Joliette fait maintenant partie du groupe.

NOUVEAU SERVICE DE PREMIER RÉPONDANT

Joliette et Notre-Dame-des-Prairies disposent maintenant d'un service de premier répondant qui s'ajoute à l'entente liant les deux Villes en matière de protection contre les incendies.

Il s'agit d'un service préhospitalier d'urgence qui s'inscrit naturellement dans la mission du service des Incendies de la Ville de Joliette : ses interventions ont d'abord pour but de préserver la vie et son personnel est formé pour secourir les citoyens éprouvant un problème médical vital. Par exemple, en arrivant sur les lieux d'un accident, ils pourront dispenser les premiers soins et stabiliser l'état de la victime en attendant sa prise en charge par les techniciens ambulanciers et son transport au centre hospitalier.

PREMIER RÉPONDANT DE NIVEAU 1

Il existe différents niveaux de service de premier répondant; celui offert à Notre-Dame-des-Prairies et à Joliette correspond au niveau 1,



Au centre, le directeur du service des Incendies de la Ville de Joliette, M. Carl Gauthier, nous montre un défibrillateur externe automatisé; à ses côtés, dans l'ordre habituel; les maires de Notre-Dame-des-Prairies et de Joliette, MM. Alain Larue et René Laurin.

soit les urgences vitales et les réactions anaphylactiques (allergies rapides et sévères causées par la nourriture, les insectes piqueurs, etc.). Mentionnons que l'Agence de la santé et des services sociaux de Lanaudière apporte un soutien en équipement et en formation. Pour les Villes de Notre-Dame-des-Prairies et de Joliette, le coût du service est estimé à un dollar par citoyen.

ÉQUIPEMENTS ADÉQUATS ET FORMATION CONTINUE

de ce nouveau service est facilitée du fait que les équipes d'intervention du service des Incendies de la Ville de Joliette possèdent déjà une formation de 60 heures en premier répondant, compte tenu des spécialités déjà en place telles que les matières dangereuses et le sauvetage en hauteur. Les pompiers doivent cependant assurer le maintien de leurs compétences en suivant une formation minimale de 12 heures par année.

« Le service des Incendies de Joliette possède tous les équipements nécessaires ainsi qu'une brigade de pompiers spécialement formée pour agir efficacement en situation d'urgence médicale. Il est clair que l'intervention de premiers répondants peut avoir un impact significatif sur la santé des Prairiquois et Prairiquoises et cette entente nous permet de réaffirmer notre engagement de soutien à l'égard des familles », de déclarer le maire Alain Larue.

Le maire de Joliette, M. René Laurin, fait d'ailleurs remarquer que « la mise en application

CONSTRUCTION : 2012 ANNÉE FASTE ET 2013 DÉMARRE EN LION

Les efforts de la Ville de Joliette afin de promouvoir son développement économique ont continué de produire d'excellents résultats en 2012 et s'annoncent encore très prometteurs en 2013.

Prenons d'abord 2012, année exceptionnelle s'il en est une! La valeur totale des permis émis par le service d'Aménagement du territoire a atteint le chiffre record de 52,8 millions de dollars (M\$). Il s'agit d'une hausse de 2 M\$ comparativement à l'année précédente. D'ailleurs, le tableau suivant permet de constater en un coup d'œil la progression économique de la ville au cours des 5 dernières années.

| ANNÉE | MONTANT | LOGEMENTS | PERMIS |
|-------|----------|-----------|--------|
| 2012 | 52,8 M\$ | 134 | 1 021 |
| 2011 | 50,8 M\$ | 157 | 1 074 |
| 2010 | 48,2 M\$ | 199 | 1 058 |
| 2009 | 48,3 M\$ | 119 | 856 |
| 2008 | 34,7 M\$ | 149 | 683 |

On le remarque dans le tableau, il s'est construit un peu moins de nouveaux logements l'année dernière comparativement à 2011; par contre, les investissements en matière commerciale se sont avérés excellents, avec un montant de 19,6 M\$ comparativement à 8,4 M\$ en 2011.

2013 DÉMARRE EN LION

Selon l'horoscope chinois, l'année 2013 est celle du serpent; mais sous l'angle de la construction, elle pourrait être celle du lion (!), non pas par le nombre de permis émis comme pour leur valeur. Ainsi, en janvier, 15 permis totalisant 6 M\$ ont été délivrés; pour les deux premiers mois de l'année 2011, le nombre de permis atteignait 24 et leur valeur totalisait à peine plus de 1,1 M\$.



Des travaux estimés à 7 M\$ sont en cours au magasin Target des Galeries Joliette; ce montant comprend la réfection de la façade ainsi que le réaménagement intérieur.

Et encore cette année, l'activité commerciale augure très bien. Après Walmart en 2012, c'est le magasin Target établi en lieu et place de l'ancien Zellers des Galeries Joliette qui réalise d'importants travaux de rénovation au montant de 7 M\$. Il est fort probable que d'autres acteurs économiques voudront suivre la cadence et réaliseront eux aussi des investissements, pour le plus grand bonheur de l'économie joliettaise!

Saviez-vous que ?

Premier répondant : selon les plus récentes statistiques de l'Agence de la santé et des services sociaux de Lanaudière, environ 170 appels de niveau 1 surviennent chaque année sur le territoire de Joliette et une trentaine à Notre-Dame-des-Prairies.

OFFRE D'EMPLOIS-ÉTUDIANTS

Journalier, gardien de parc, animateur dans les parcs, accompagnateur de clientèle spécialisée, assistant aux communications, surveillant-sauveteur, etc.



Les personnes intéressées pourront faire parvenir leur curriculum vitae par la poste ou par courriel avant le vendredi 15 mars 2013, 16 h, à l'adresse suivante :

OFFRE D'EMPLOIS — ÉTUDIANTS

Ville de Joliette — 614, boulevard Manseau
Joliette (Québec) J6E 3E4

a/s M. Michel Vanasse,
michel.vanasse@ville.joliette.qc.ca

Veillez indiquer sur votre curriculum vitae le ou les postes convoités. Seuls les candidats retenus seront contactés. Pour plus de détails, n'hésitez pas à communiquer au 450 753-8047.

RELAIS DE LA FLAMME



PARTENAIRE DE MÉRITE • MERIT PARTNER

Le 5 avril prochain, la Ville de Joliette sera l'hôte du relais de la flamme des jeux du Canada qui se dérouleront à Sherbrooke cet été. Le relais prendra son envol à 10 h et se déroulera sur un parcours de 5 km qui sillonnera les rues de la Ville pour se terminer sur la place Bourget. Plus de dix jeunes athlètes issus du milieu auront la chance de porter la flamme lors de l'événement. Nous vous invitons à sortir dans les rues pour les encourager. L'itinéraire sera disponible sur le site Internet de la Ville le 28 mars.

CARTE DE CITOYEN 2013



IL EST ENCORE TEMPS DE RENOUELER VOTRE CARTE DE CITOYEN!

Grâce à cette carte, vous pourrez bénéficier de plusieurs entrées gratuites et de plusieurs rabais sur des activités sportives et culturelles. Vous pouvez vous procurer la carte de citoyen 2013 à l'accueil de l'hôtel de ville au coût de 11 \$ pour le premier membre de la famille et de 5,50 \$ pour les suivants. Assurez-vous d'avoir en main une preuve de résidence et une photo des membres.

Information : 450 753-8000
www.ville.joliette.qc.ca

INSCRIPTION AUX ACTIVITÉS PRINTEMPS-ÉTÉ 2013

Printemps 2013

Le tour du monde de Karibou
Cours de danse latine
Soirées cardio-latino
Jardins communautaires

Été 2013

Camp de jour estival
Camp art
Camp tennis
Camp golf
Camp soccer
Camp karaté
Camp initiation à la danse et éveil musical
Camp aspirant-jedi
Camp pompier
Sorties assorties
Cours de tennis
Cours de natation
Aqua Ado
Cours d'aquaforme
Cours de kayak



Surveillez le programme d'activités que vous recevrez à domicile dans la semaine du 4 mars et qui sera disponible sur le site Internet de la Ville de Joliette dès le 4 mars.

PÉRIODE D'INSCRIPTION DU 18 AU 28 MARS

Inscription à partir du 21 mars pour les non-résidents de Joliette. Faites vite, les places sont limitées!

Inscription en personne à l'hôtel de ville ou par la poste

614, boulevard Manseau
Du 18 au 22 mars et du 25 au 28 mars
De 8 h 30 à 12 h et de 13 h 15 à 16 h 30

Inscription en personne au Centre récréatif Marcel-Bonin

265, rue Lajoie Sud
Les 20, 27 et 28 mars de 17 h à 20 h.

Inscription prioritaire par la poste

Les inscriptions reçues par la poste avant le 15 mars seront traitées prioritairement.

Carte de citoyen

Pour se prévaloir du tarif résident avec carte de citoyen, la carte de citoyen 2013 doit être valide au moment de l'inscription.

Information : www.ville.joliette.qc.ca section Loisirs et culture
450 753-8050

SPORT

JOUER AVEC PAPA!

Gratuit!
Hockey, soccer, basketball, course à obstacles, bataille d'oreillers, etc.

Lieu: École Saint-Pierre,
940, rue De Lanaudière



Tous les vendredis de 19 h à 20 h 30 (enfants de 6 à 12 ans)
Tous les samedis de 9 h 30 à 10 h 30 (enfants de 2 à 3 ans)
Tous les samedis de 10 h 45 à 11 h 45 (enfants de 4 à 5 ans)
Inscription et information à la Joujouthèque Farfouille
au 450 752-2587

PATINAGE AU CENTRE RÉCRÉATIF MARCEL-BONIN

Il est possible de pratiquer le patinage libre aux périodes suivantes :

Horaire : Lundi de 14 h à 15 h 20 gratuit (se terminant le 25 mars inclusivement)
Mercredi de 14 h à 15 h 20 gratuit (se terminant le 27 mars inclusivement)
Mercredi de 18 h à 18 h 50 payant (se terminant le 27 mars inclusivement)
Samedi de 13 h 30 à 14 h 20 payant (se terminant le 23 février inclusivement)

Coûts : 2 \$ adulte; 1 \$ enfant (16 ans et moins)
GRATUIT avec la carte de citoyen

Horaire de la relâche scolaire (périodes supplémentaires gratuites)
Lundi 4 mars de 13 h 30 à 15 h 20
Mardi 5 mars de 13 h à 15 h 20
Mercredi 6 mars de 13 h à 15 h 20
Jeudi 7 mars de 13 h à 15 h 20
Vendredi 8 mars de 13 h à 15 h 20

L'horaire est sujet à changement.
Consultez le www.ville.joliette.qc.ca
Information : 450 753-8055

PATINOIRES DE QUARTIER

Lors de la saison hivernale, de nombreux bénévoles s'activent afin d'offrir des patinoires aux résidents du quartier.

Voici les endroits :

- Rond-point Généreux, rue Généreux
- Parc Arthur-Leblanc, rue Charlemagne
- Parc Robert-Quenneville, rue Robert-Quenneville
- Parc Bélair, rue Bélair
- Parc Des Dalles, rue Mgr Forbes

La Ville de Joliette remercie tous les bénévoles qui contribuent à la qualité de vie joliettaise.



SENTIERS DE SKI DE FOND

Des sentiers de ski de fond sont aménagés tout près du stade municipal (1500, boulevard de la Base-de-Roc). L'endroit est magnifique, stationnement disponible au stade.

SENTIER POUR LA MARCHÉ

Le sentier du parc Riverain est déneigé spécialement pour les randonneurs d'hiver. D'une longueur de 2,5 km, le sentier est pourvu d'un décor pittoresque. Vous pouvez y accéder par le boulevard de la Base-de-Roc (près des terrains de tennis), par la rue Saint-Pierre Sud (près de la station de pompage Saint-Pierre Sud) et par la rue André-Mathieu.



BAIGNADE – PISCINE DU CÉGEP

HORAIRE DES BAINS LIBRES EN LONGUEUR (ADULTES) :

Lundi 12 h 15 à 13 h 15 et 20 h à 21 h
Mardi 6 h 30 à 8 h et 12 h 15 à 13 h 15
Jeudi 6 h 30 à 8 h et 11 h 30 à 13 h 15
Samedi 12 h à 13 h



HORAIRE DES BAINS FAMILIAUX :

Mercredi 15 h 30 à 17 h
Vendredi 19 h à 21 h
Samedi 13 h à 14 h
Dimanche 15 h à 17 h (fait relâche le 31 mars)

HORAIRE DE LA RELÂCHE SCOLAIRE

(bains libres familiaux supplémentaires)
Mardi 5 mars 13 h 15 à 15 h 15
Jeudi 7 mars 10 h à 12 h

Coût : Adultes : 2 \$ sur présentation d'une preuve de résidence
4 \$ sans preuve de résidence
Enfants : 1 \$ sur présentation d'une preuve de résidence
2 \$ sans preuve de résidence
Information : 450 759-1661 poste 1122